Version: 1

Date d'émission : 27/01/2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du

ETOILES FILANTES E-liquide vrac 00 mg/mL

produit/désignation Nom chimique

Type de produit Mélange
Code produit ELN-0174-000

UFI: JT10-903F-T00P-22YQ

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LEVEST

13 Rue George Auric

CAP 19

75019 PARIS France

Téléphone: +33148150145

Remi MENDIBOURE: +33663024189 remi@roykin.fr

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Not Classified	Non classé
----------------	------------

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient: Propane-1,2-diol (CAS No.: 57-55-6) | 1,2,3 Propanetriol (CAS No.: 56-81-5)

Mention d'avertissement : Aucun Pictogrammes : Aucun Mentions de danger : Aucun Conseils de prudence : Aucun

Phrases EUH

	Contient 1-(2,6,6-trimethyl-1,3-cyclohexadien-1-yl)-2-buten-1-one (23696-85-7) . Peut produire une réaction allergique
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande

2.3 - Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

09/02/2023 - Français 1/10

Version: 1

Date d'émission : 27/01/2023

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
1,2,3 Propanetriol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 200-289-5	> 45 - <= 55	Not Classified	Non applicable
Propane-1,2-diol	n°CAS : 57-55-6 Numéro d'identification UE : N°CE : 200-338-0	> 45 - <= 55	Not Classified	Non applicable
1-(2,6,6-trimethyl-1,3-cyclohe xadien-1-yl)-2-buten-1-one	n°CAS : 23696-85-7 Numéro d'identification UE : N°CE : 245-833-2	> 0,01 - <= 0,1	Aquatic Chronic 2 - H411 Skin Sens. 1A - H317	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation	- Veiller à un apport d'air frais.
Après contact avec la peau	 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.
Après contact avec les yeux	 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la pesonne en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. En cas de trouble, consulter un ophtalmologiste. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.
En cas d'ingestion	Rincer la bouche abondamment à l'eau.NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation	- Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer des irritations, rougeurs, sensations de brulûre, nausées, vomissements, douleurs abdominales, diarhées, maux de tête, transpiration, faiblesses, vertiges, confusion, douleurs.
Symptômes et effets - Après contact avec la peau	- Un ou plusieurs composants sont susceptibles de provoquer une réaction allergique.
Symptômes et effets - Après contact avec les yeux	- Aucune information disponible.
Symptômes et effets - En cas d'ingestion	- Aucune information disponible.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Movens d'extinction

3.1 - Moyeris d'extinction	
Moyens d'extinction appropriés	- ABC-poudre- Dioxyde de carbone (CO2)- Mousse- Poudre d'extinction
Moyens d'extinction inappropriés	- Jet d'eau à grand débit

09/02/2023 - Français 2/10

Version: 1

Date d'émission : 27/01/2023

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<u>Dangers particuliers résultant de la substance ou</u> - Aucune information disponible. du mélange

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<u>Pour les non-secouristes</u>
- Utiliser un équipement de protection personnel.
- Assurer une aération suffisante.

Pour les secouristes - Aucune information disponible.

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Aucune information disponible.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

<u>Méthodes et matériel de confinement</u> - Aucune information disponible.

Méthodes et matériel de nettoyage - Absorber avec une substance liant les liquides (sable,

diatomite, liant d'acides, liant universel).
- Rincer abondamment avec de l'eau.

Techniques inappropriées - Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Evacuation: voir rubrique 13

- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation - Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

- Aucune information disponible.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Classe de stockage : Liquides combustibles.
- Ne pas stocker ensemble avec: Aliments pour humains et animaux

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

8.2 - Contrôles de l'exposition

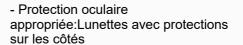
09/02/2023 - Français 3/10

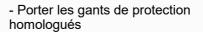
Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection du corps appropriée: blouse de laboratoire







Version: 1

Date d'émission : 27/01/2023

- Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u> Liquide	<u>Aspect</u> Liquide
<u>Couleur</u> transparent	Odeur
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	Aucune donnée disponible
Point de fusion	Aucune donnée disponible
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point éclair	> 60 °C
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Densité	1,1236 kg/l < V < 1,1536 kg/l
Solubilité (Eau)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Ethanol)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Acétone)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Solvants organiques)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible

09/02/2023 - Français 4/10

Version: 1

Date d'émission : 27/01/2023

Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules	
Taille des particules Aucune donnée disponible	
9.2 - Autres informations	
Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Aucune information disponible.

10.5 - Matières incompatibles

- Eviter le contact avec les acides, les bases et les agents oxydants.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prevues.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë	- Non classé	
Toxicité : Mélange		
	LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
	LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
	LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
	LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
	LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
	LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible
	- Compte tenu des données disponibles, les remplis.	critères de classification ne sont pas
Corrosion cutanée/irritation cutanée	- Non classé	

09/02/2023 - Français 5/10

Version: 1

Date d'émission : 27/01/2023

Lésions oculaires - Non classé graves/irritation oculaire Sensibilisation respiratoire ou - Non classé cutanée Mutagénicité sur les cellules - Non classé germinales Cancerogénité - Non classé Toxicité pour la reproduction - Non classé Toxicité spécifique pour - Non classé certains organes cibles exposition unique - Non classé Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée

11.2 - Informations sur les autres dangers

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- Non classé

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

Danger par aspiration

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

- La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe l du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

09/02/2023 - Français 6/10

Version: 1

Date d'émission : 27/01/2023

- Aucune information disponible.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien
- 12.7 Autres effets néfastes
- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	 L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Evacuation des eaux	 L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Précautions particulières à prendre	 - Aucune information disponible. - Emballages contaminés : Vider les restes. Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.
Disposition Communautaire ou Nationale ou	- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

Numéro ONU (ADR): UN3144Numéro ONU (RID): UN3144Numéro ONU (ADN): UN3144Numéro ONU (IMDG): UN3144Numéro ONU (IATA): UN3144

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition des Nations : COMPOSÉ LIQUIDE DE LA NICOTINE, N.S.A. ou PRÉPARATION

unies (ADR) LIQUIDE DE LA NICOTINE, N.S.A.

Nom d'expédition des Nations : COMPOSÉ LIQUIDE DE LA NICOTINE, N.S.A. ou PRÉPARATION

unies (RID) LIQUIDE DE LA NICOTINE, N.S.A.

Nom d'expédition des Nations : COMPOSÉ LIQUIDE DE LA NICOTINE, N.S.A. ou PRÉPARATION

unies (ADN) LIQUIDE DE LA NICOTINE, N.S.A.

Nom d'expédition des Nations : PRÉPARATION LIQUIDE DE LA NICOTINE, N.S.A.

unies (IMDG)

Nom d'expédition des Nations : PRÉPARATION LIQUIDE DE LA NICOTINE, N.S.A.

unies (IATA)

Régionale

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

09/02/2023 - Français 7/10

ADR Classe(s) de danger

ADR Code de classification:

6.1

pour le transport

T1

Pictogrammes

Version: 1

Date d'émission : 27/01/2023

Classe(s) de danger pour le

6.1

6.1

6.1

6.1

transport (RID)

Pictogrammes



Classe(s) de danger pour le

transport (ADN)

Pictogrammes



Classe(s) de danger pour le

transport (IMDG)

Pictogrammes



Classe(s) de danger pour le

transport (IATA)

Pictogrammes



14.4 - Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : II
Groupe d'emballage (RID) : II
Groupe d'emballage (ADN) : II
Groupe d'emballage (IMDG) : II
Groupe d'emballage (IATA) : II

14.5 - Dangers pour l'environnement

<u>Dangers pour l'environnement</u> : Non <u>Polluant marin</u> : Non

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

09/02/2023 - Français 8/10

Version: 1

Date d'émission : 27/01/2023

ETOILLS FILANTES L-IIquide viac of Ilig/IIII

ADR Code de classification: : T1

ADR Dispositions particulières : 43+274
ADR Quantité limitée (LQ) : 100ml
Quantités exceptées ADR : E4

Instructions d'emballage ADR : P001 IBC02

Dispositions spéciales d'emballage ADR

Dispositions pour l'emballage en commun ADR : MP15

Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac

Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs :

pour vrac

Code-citerne ADR : L4BH

<u>Dispositions spéciales citernes ADR</u> : TU15 TE19

 Véhicule pour le transport en citerne
 :
 AT

 ADR catégorie de transport
 :
 2

 ADR code de restriction en tunnel
 :
 D/E

Dispositions spéciales chargement, déchargement et : CV13 CV28

manutention ADR

Dispositions spéciales - Colis

Dispositions spéciales - Vrac :

<u>Dispositions spéciales - Exploitation</u> : S9 S19 ADR Danger n° (code Kemler) : 60

RID

Dispositions particulières :

Quantité limitée (LQ)

Quantités exceptées

ADN

Dispositions particulières :

Quantité limitée (LQ)

Quantités exceptées :

IMDG

Dispositions particulières : 43 274

Quantité limitée (LQ): 100 mlQuantités exceptées: E4Instructions d'emballage: P001

Dispositions spéciales d'emballage :

Instruction(s) IBC : IBC02

Dispositions IBC

Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac :

Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs

pour vrac

Codes EmS : F-A, S-A

Arrimage et manutention : Catégorie B

SW2

Séparation

Propriétés et observations :

09/02/2023 - Français 9/10

Version: 1

Date d'émission : 27/01/2023

IATA

PCA - Quantités exceptées:E4PCA - Quantités limitées - Instructions d'emballage:Y641PCA - Quantités limitées - Quantité nette maximale par:1L

emballage

PCA - Packing Instructions : 654
PCA - Quantité nette maximale par emballage : 5L
CAO - Instructions d'emballage : 662
CAO - Quantité nette maximale par emballage : 60L
Dispositions particulières : A3 A4 A6
Code ERG : 6L

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH Aucun

candidates

Substances Annex XIV Aucun
Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

<u>Evaluation de la sécurité chimique</u> - Aucune information disponible. effectuée pour le produit

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
1	27/01/2023		

Textes des phrases réglementaires

Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2		
Not Classified	Non classé		
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A		

*** *** ***

09/02/2023 - Français 10/10